
Résolution concernant les perspectives énergétiques et la politique climatique

Un approvisionnement sûr et économique en énergie est une condition essentielle au développement socio-économique. Pour cette raison, **construction suisse** approuve l'élaboration de différents scénarios énergétiques, qui montrent l'éventail des développements possibles et souhaitables. La formulation d'un concept énergétique global et la nouvelle orientation de la politique climatique pour la période postérieure à 2012 obligeront les décideurs politiques, dans les prochains mois, à prendre position sur des dossiers de politique énergétique d'importance primordiale et d'une portée considérable pour l'ensemble de l'économie.

construction suisse s'inquiète de la pénurie prévisible d'électricité. La baisse attendue de l'approvisionnement, assuré actuellement par les centrales nucléaires et les contrats d'importation, sera encore aggravée par l'augmentation de l'intensité de l'utilisation de l'électricité due aux modes de production et aux formes de vie modernes. La consommation d'électricité augmente notamment du fait de l'amélioration de l'efficacité énergétique globale. L'usage accru d'énergies renouvelables et les mesures pour renforcer l'efficacité énergétique sont certes louables, mais elles seront loin d'être à même de combler le déficit électrique en temps voulu.

construction suisse demande

- que la politique énergétique suisse soit conçue de sorte à concilier les trois axes de durabilité: économie, environnement et société. L'industrie du bâtiment apporte déjà une importante contribution aux objectifs climatiques et veut continuer dans cette voie à l'avenir. Les mesures volontaires de l'économie doivent donc rester prioritaires.
- que l'énergie hydraulique reste le pilier principal de l'approvisionnement suisse en courant électrique. Mais il lui faut pour cela une flexibilité dans le domaine de la protection des eaux. En outre, la Suisse ne pourra renoncer à la construction de nouvelles centrales de grande puissance. L'énergie nucléaire continuera à apporter une contribution à un approvisionnement en courant exempt de CO₂. Pour éviter des impasses, des centrales à gaz à cycle combiné pourraient le cas échéant faire la jonction pour combler le déficit. Ceci présente toutefois l'inconvénient d'une forte charge en CO₂ qui doit être compensée. Pour assurer aussi à l'avenir un approvisionnement sûr et économique, la branche électrique doit jouir du soutien politique.
- que des conditions-cadre favorables soient garanties afin d'atteindre les objectifs de politique énergétique. Ce sont notamment: des incitations aux investissements, des procédures d'autorisation et de recours simples et rapides, le soutien de la recherche et la mise en pratique des résultats de celle-ci, des prescriptions globales fiables et simples dans le domaine des bâtiments et l'élimination des obstacles empêchant d'exploiter pleinement les potentiels économiques qu'offrent les énergies renouvelables.

construction suisse demande aux acteurs de la politique qu'ils fassent valoir ces principes dans le débat sur la politique énergétique et climatique en Suisse.

Berne, le 16 novembre 2006